



# Invitation à l'Assemblée Générale du Shin Dojo Herblinois du 30 septembre 2022

Chères adhérentes et adhérents,

L'Assemblée Générale est un rituel auquel toute association se soumet chaque année. C'est l'occasion pour l'ensemble des adhérent(e)s d'effectuer un retour sur la saison passée.

C'est aussi le moment de se rencontrer et d'échanger sur les projets initiés par le club. En tant qu'adhérent(e) c'est également un temps d'échanges où vous pouvez prendre la parole et faire entendre votre voix.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre le **vendredi 30 septembre 2022** en salle des Associations du Vigneau à Saint-Herblain pour participer à notre prochaine Assemblée Générale.

À des fins d'organisation, nous vous demanderons de vous pré-inscrire via le formulaire sur notre site internet :

[shindojo.fr / rubrique actualités / news / Assemblée Générale 2022 du Shin Dojo](http://shindojo.fr/rubrique-actualites/news/Assemblee-Generale-2022-du-Shin-Dojo)

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux pour vivre ensemble ce temps fort de la vie du club.

Marie-Élisabeth MATHIEU - Présidente du club SHIN DOJO HERBLINOIS

## RAPPELS :

- Chaque adhérent dispose d'une voix.
- Les enfants mineurs devront être représentés par un seul parent.
- Vous pouvez désigner la personne de votre choix pour vous faire représenter en vous inscrivant sur le formulaire de sondage de notre site internet [shindojo.fr / rubrique actualités / news / Assemblée Générale 2022 du Shin Dojo](http://shindojo.fr/rubrique-actualites/news/Assemblee-Generale-2022-du-Shin-Dojo)
- Toutes questions ou propositions de modifications devant être ajoutées à l'ordre du jour devront nous parvenir au plus tard deux jours avant l'Assemblée Générale, soit le mercredi 28 septembre 2022.